

GRILLE D'ÉVALUATION DES CAT

OUTIL D'INSPECTION
DOCUMENT INTERNE AU CIVESS
VERSION 09.11.2021

CAT – LOCALITE			
INTRA-MUROS <input type="checkbox"/>	EMS CONCERNE		EXTRA-MUROS <input type="checkbox"/>
DATE INSPECTION	DATE INSPECTION PRECEDENTE		
MISSION	<input type="checkbox"/> GERIATRIE	NBRE DE PLACES	
	<input type="checkbox"/> PSYCHIATRIE DE L'AGE AVANCE	NBRE D'USAGERS TOTAUX	
ASSOC. FAITIERE	NBRE LITS DE NUIT		
INSPECTEURS/TRICES			
RESP. D'EXPLOITATION	PRES. DU COMITE		
RESPONSABLE CAT			

Norme 1 : L'accès à l'information est garanti et des mesures de prévention sont mises en place

1.1	L'utilisateur et le proche aidant reçoivent toutes les informations nécessaires au maintien à domicile	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>L'utilisateur et le proche aidant sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> - informés des différents types de séjour favorisant le maintien à domicile (appartements protégés, courts séjours (etc.). - informés individuellement des tarifs appliqués à leur situation - reçoivent un courrier de confirmation ainsi qu'un flyer du CAT - orientés vers les organismes du réseau si nécessaire (BRIO/CMS/OSAD/centre de la mémoire etc.) - orientés vers des séances d'information sur des problématiques particulières (soins palliatifs, maltraitance, etc.) 		
1.2	Le soutien aux proches aidants se manifeste concrètement	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le proche aidant et/ou le représentant légal et/ou le représentant thérapeutique est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutenu et orienté vers des structures aidantes adaptées à ses besoins. - informé de l'existence des groupes de soutien aux proches aidants - consulté pour tout ce qui impacte l'accompagnement de l'utilisateur - invité à participer aux réseaux de santé avec les partenaires (CMS, OSAD, médecins etc.) 		

1.3	La transmission d'informations est adaptée aux besoins et aux capacités de l'utilisateur	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adapte la communication et la manière de transmettre les informations aux capacités des usagers (par écrit et oralement) - informe les usagers des activités prévues à l'interne ou à l'externe du CAT - met en place un affichage adapté permettant à l'utilisateur de s'orienter dans le temps et dans l'espace - met à disposition un espace de « documentation » en lien avec le maintien à domicile dans un endroit visible et accessible pour l'utilisateur 		

Norme 2 : L'accompagnement favorise l'intégration et le renforcement du réseau social

2.1	Les activités proposées sont adaptées aux capacités et aux aspirations de l'utilisateur. Elles répondent à son projet individuel	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organise des activités variées et adaptées aux capacités des usagers - propose des activités collectives et individuelles - intègre l'utilisateur à mobilité réduite et/ou avec des troubles cognitifs - propose des prestations d'intervenants externes (ex : musiciens, conférences, etc.) 		
2.2	Des mesures d'intégration sociale sont déployées	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - propose des activités favorisant les échanges et la sociabilité au sein du groupe - soutient l'utilisateur à maintenir son réseau social et familial - propose régulièrement des sorties individuelles et collectives - entretient des contacts avec la commune, les associations d'entraide et/ou sociétés locales - promulgue les missions du CAT auprès des partenaires du réseau et de la commune 		

2.3	Un accompagnement social et/ou spirituel est proposé	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tient compte et respecte la spiritualité de chacun - offre un accompagnement spirituel individualisé si souhaité - propose un accompagnement aux enterrements - accompagne l'utilisateur dans ses deuils - accompagne individuellement les nouveaux arrivés durant leur période d'introduction - accompagne l'utilisateur et/ou les utilisateurs lorsqu'il y a un départ (interruption de la prise en charge, hospitalisation etc.) 		

Norme 3 : L'autonomie dans les AIVQ est favorisée

3.1	L'accompagnement vise à favoriser l'autonomie de l'utilisateur	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>L'utilisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est encouragé à participer à toutes sortes d'activités de la vie quotidienne dans le fonctionnement du CAT (dressage de la table, nettoyage, pliage du linge, rangement, etc.) - est encouragé à prendre des initiatives quant à l'organisation de certaines activités (jeux, autres, propositions de sorties, etc.) - est libre de participer ou pas aux activités proposées - peut répondre à des questionnaires d'évaluation/satisfaction, boîte à idées - peut être accompagné pour effectuer certaines tâches (paiements, courses, retrait bancaire, etc.) - peut être accompagné à un rendez-vous (coiffeur, médecin, physio, etc.) <p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - évite de faire à la place de l'utilisateur - renforce les capacités restantes et s'appuie sur les ressources de l'utilisateur 		

3.2	L'organisation des repas favorise la participation de l'utilisateur et encourage son autonomie	<input type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>L'utilisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - est encouragé à participer à la confection du repas - bénéficie de repas équilibrés et variés - peut manger selon son rythme <p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - tient compte des habitudes alimentaires de chacun (aversions, allergies, croyances et culture) dans les menus proposés - met à disposition des ustensiles (tour d'assiette, services ergonomiques, etc.) facilitant la prise des repas - est assis à la table de l'utilisateur qui nécessite un accompagnement au repas 		

3.3	Les soins sont dispensés en préservant les capacités et habitudes de l'utilisateur. La sécurité est assurée	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a rédigé une procédure pour la délégation des soins (collaboration avec CMS/OSAD/EMS) - respecte les bonnes pratiques lors des soins prodigués et favorise l'autonomie de l'utilisateur - est formé à la distribution de médicaments dont le stockage est sécurisé - est attentif à la prévention de l'incontinence (schéma WC) 		

Norme 4 : Le dossier de l'utilisateur contient les éléments nécessaires pour élaborer son projet d'accompagnement individualisé et assure la continuité de l'accompagnement

4.1	L'utilisateur bénéficie d'un projet d'accompagnement individualisé prenant en compte ses besoins, ressources, désirs et capacités	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>L'utilisateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - correspond au profil PODA annoncé en lien avec la mission <p>Le personnel recueille et note dans le dossier individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les besoins/ressources/désirs/capacités de l'utilisateur et de son proche aidant - un projet d'accompagnement qui présente des objectifs personnalisés et les actions qui en découlent - l'évaluation du projet d'accompagnement, au minimum 1 fois par année - les données administratives - le DMST - des observations utiles et régulières - des éléments de l'histoire de vie 		

4.2	Le personnel dispose de procédures d'urgence et de protocoles	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<ul style="list-style-type: none"> - en cas d'accident/chute/grave malaise - en cas de violence/fortes agitations - en cas de déficience du proche aidant - en cas de changement d'humeur 		

4.3	Des réseaux sont organisés avec les partenaires externes	<input checked="" type="checkbox"/> atteint <input type="checkbox"/> partiellement atteint <input type="checkbox"/> non atteint <input type="checkbox"/> non observé
<p>Le personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organise 1x/tous les 12 mois (au minimum) un réseau réunissant les intervenants principaux (CMS, OSAD médecins, centre de la mémoire etc.) - fait appel aux équipes mobiles si nécessaire - note dans le dossier de l'utilisateur les décisions prises en réseau 		

Norme 5 : Le CAT respecte les exigences légales en matière de dotation et de qualification de personnel

Profils PODA annoncés en %:		P 1 à 3 : ____	P 4-5-7 : _____	P 6-8 : _____
5.1 La dotation en personnel diplômé est conforme aux exigences légales				
		<input type="checkbox"/> OUI		
		<input type="checkbox"/> NON		
	Diplômé soin	Diplômé animation	Autre	Total
Ept financés :				
Ept exigés (80%)				
Ept réels :				
Manco				
5.2 La dotation en personnel certifié est conforme aux exigences légales				
		<input type="checkbox"/> OUI		
		<input type="checkbox"/> NON		
	Certifié soin	Certifié animation	Autre	Total
Ept financés :				
Ept exigés (80%)				
Ept réels :				
Manco				
5.3 La dotation en personnel auxiliaire est conforme aux exigences légales				
		<input type="checkbox"/> OUI		
		<input type="checkbox"/> NON		
	Aide soin	Aide animation	Autre	Total
Ept financés :				
Ept exigés (80%)				
Ept réels :				
Manco				
TOTAL GENERAL		EXIGES :		
		REELS :		